

PRÉVENTION INCENDIE

Maintiens **de l'interdiction** de faire des feux à ciel ouvert même avec **un foyer muni d'un pare-étincelle**

Sainte-Julienne, vendredi 21 mai 2021 – En raison de la faible pluie reçue hier soir, de la sécheresse de notre sol et des prévisions de la SOPFEU qui indique un indice d'incendie TRÈS ÉLEVÉ, le Service de sécurité incendie de Sainte-Julienne maintient son interdiction de faire des feux à ciel ouvert même avec **un foyer muni d'un pare-étincelle**, et ce, jusqu'au mardi 25 mai 2021. Nous vous rappelons qu'une simple étincelle peut causer rapidement un feu de broussaille et occasionner des dommages considérables.

La collaboration de tous est essentielle pour que l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert soit respectée. Merci de respecter cet avis de prévention.

- 30 -

Source :
Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7191
www.sainte-julienne.com